

# Tchat n°3

## Jeudi 12 Octobre 2017

Un incident technique ne nous a pas permis d'enregistrer le compte-rendu complet du tchat.

En voici une restitution des grandes lignes.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### **Question posée par mail :**

Le saule pleureur situé sur la place Victor Hugo a été récemment abattu. Pouvez-vous indiquer dans quel cadre l'abattage de cet arbre a-t-il été réalisé ? En tout état de cause, cette intervention semble en contradiction avec le renforcement de la trame verte et de la pénétrante verte suivant la Brévenne identifiée dans le diagnostic du PLU.

De manière plus globale, il semblerait que la Place Victor Hugo fasse l'objet de travaux dans les mois à venir, tel qu'indiqué dans le magazine communal. Pouvez-vous décrire brièvement les orientations de ce réaménagement ?

### **Réponse de M. le Maire :**

L'arbre abattu était malade, et présentait un danger pour les usagers de la place, nous n'avons pas pu faire autrement que de l'abattre. D'ailleurs, le tronc resté en place est complètement creux.

La place Victor Hugo fait en effet l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la rendre plus conviviale et optimiser le stationnement en élargissant le système de stationnement interactif déjà installé dans le centre-ville

### **Question :**

Comment peut-on garantir les places pour les habitants et les visiteurs de L'Arbresle face aux usagers de la gare SNCF qui sont nombreux à bloquer des places de stationnement pour la journée complète

### **Réponse de M. le Maire :**

La mise en place des zones de stationnement est l'une des réponses pour empêcher les places occupées par les usagers de la SNCF, associée aux contrôles réguliers du service de police municipal.

Par ailleurs, les résidents disposent de vignettes qui leur permettent de dépasser le temps limite de stationnement

### **Question :**

La place Victor Hugo compte de nombreux trous, parfois conséquents : seront-ils comblés à l'occasion des travaux ?

### **Réponse de M. le Maire :**

Oui bien sûr, tout l'enrobé sera repris ainsi que le traçage.

### **Question :**

Est-ce que d'autres accès entre la place Victor Hugo et le parc du Bigout seront prévus dans le cadre des travaux qui vont toucher ce secteurs ?

### **Réponse de M. le Maire :**

Non, il n'est pas prévu d'autres liaisons que la passerelle existante, entièrement rénovée en 2014.

**Question :**

Est-ce qu'il serait possible qu'un fichier soit mis en place et consultable (soit sur le site de la mairie, CCPA ou ailleurs) avec la liste des emplacements vaquant pour des commerces afin que les personnes souhaitant s'installer dans la ville ou déménager puissent en quelques instant voir où ils peuvent aller et surtout à qui s'adresser (bailleur, agence ...)

**Réponse de M. le Maire :**

La communauté de communes du Pays de L'Arbresle dispose de la compétence « commerces de proximité », à ce titre, elle a mené avec les partenaires du territoire une étude afin de mieux comprendre et mieux cerner les enjeux du commerce de proximité local, en lien avec les particularités de notre territoire.

Cette étude aboutit désormais sur de nombreuses pistes de réflexion et de travail concrètes, dont fait partie la meilleure orientation des personnes qui cherchent à installer leur commerce, telle que vous le suggérez

Des réponses en ce sens seront apportées au cours de l'année 2018, grâce au recrutement d'un manager de centre-ville intercommunal.

**Question :**

Où en est le projet de la déviation de L'Arbresle ?

**Réponse de M. le Maire :**

Un travail global associant la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais sur la desserte de la vallée de la Brévenne est en cours afin d'étudier la problématique dans son ensemble.

De nouveaux rendez-vous seront sollicités avec nos partenaires le Département et la Région sur ce dossier.